

## Journalier / Journalière aux travaux publics

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique qui favorise la collaboration et le travail d'équipe? La municipalité de Larouche recherche une personne aux travaux publics.

### Relevant du contremaître aux travaux publics, l'employé ou employée aura pour responsabilités de :

- Participer aux opérations liées à l'entretien des diverses propriétés de la municipalité, tel que l'ensemble du réseau routier, les réseaux d'aqueduc et d'égout, l'entretien des propriétés, des équipements, le matériel roulant ;
- Conduire des camions et de la machinerie de divers types ;
- Procéder aux opérations de déneigement, d'entretiens hivernaux et estivaux ;
- Agir à titre de signaleur routier ;
- Exécuter différents travaux techniques et manuels ;
- Toute autre tâche demandée par le contremaître des travaux publics.

### Profil recherché :

- Détenir un permis de conduire de classe 3 valide et avoir un excellent dossier de conduite ;
- Avoir une expérience de 5 ans sur un camion-gratte, un atout ;
- Être responsable, contentieux, autonome, avoir un bon sens du jugement et leadership, et faire preuve d'un sens éthique élevé ;
- Avoir un souci marqué pour la connaissance et l'application des mesures de santé et sécurité au travail ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Détenir une carte ASP construction (un atout) ;
- Avoir des connaissances dans les domaines suivants serait un atout :
  - menuiserie, plomberie et électricité ;
  - infrastructures municipales ;
  - différents équipements (ex. petits outillages).
- L'intérêt et la capacité à suivre la formation comme pompier temporaire sera considéré comme un atout .

### Conditions de travail :

- Poste syndiqué, permanent à temps plein, 40 heures par semaine. L'horaire normal est de 7h à 17h du lundi au jeudi et le vendredi 8h à 12h. L'horaire peut varier en fonction des activités et des saisons (travailler le soir, la nuit, la fin de semaine et sur appel à l'occasion) ;
- Accès gratuit à la salle d'entraînement Mont-Gym 24/7 ;
- Régime d'assurance collective ;
- Régime enregistré d'épargne-retraite ;
- Salaire entre 25.10 \$ et 31.38\$ de l'heure, selon l'expérience ;
- Prime de garde de 3.68\$ de l'heure (selon la saison) ;
- 3 semaines de vacances après un an de service ;
- Date prévue d'entrée en fonction : 15 juin 2026.

\*À noter que le processus d'embauche comporte une validation des antécédents judiciaires.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son CV au plus tard le mercredi 15 mai, à 16h, par courriel à : [dg@larouche.ca](mailto:dg@larouche.ca)

Veuillez noter que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

**« Emploi de journalier/ journalière aux travaux publics »**